



MAIRIE
DE

SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL

34160

Téléphone : 04 67 86 93 21
Télécopie : 04 67 86 58 70

St Bauzille de Montmel, le 3 juin 2022

Madame, Monsieur,

34160 Bauzille de Montmel

Objet : Réponse à la pétition stationnement place de la Mairie

Madame, Monsieur,

Vous avez signé une pétition pour nous signifier votre attachement au maintien de l'ouverture de la place afin de pouvoir y garer vos véhicules.

Je comprends ce besoin qui est le vôtre et soyez assuré que le conseil municipal prendra en compte cette pétition lorsque ce sujet sera mis en débat. Ce qui n'était pas envisagé dans les mois à venir mais qu'il semble important de faire plus rapidement que prévu au vu des inquiétudes soulevées.

En effet, comme vous avez pu le constater, un trottoir surélevé a été placé devant l'entrée précédente de la place. Ce trottoir est en fait un quai de bus aux normes actuelles et il n'a pas été placé là dans le but de bloquer l'accès de la place, mais seulement parce que nous étions dans l'obligation de réaliser deux équipements de ce type dans le village pour permettre l'accès aux bus aux personnes à mobilité réduite (normes PMR). Les emplacements de ces arrêts ont été définis avec les services d'Hérault Transport et le service départemental des routes. Ils relèvent de choix techniques liés à la visibilité, le trajet des bus, la largeur de la chaussée, le ruissellement des eaux pluviales, les dimensions obligatoires, etc... Ce choix n'est donc en rien lié à une volonté de fermer la place, mais seulement de proposer au meilleur endroit, des équipements que la commune avait obligation de réaliser.

C'est pourquoi dans le même temps, nous avons créé un nouvel accès à la place, qui d'ailleurs permet également d'en sortir avec plus de sécurité car elle présente une meilleure visibilité.

Nous en étions là, à ce jour, et nous discutons, réfléchissons, pour répondre au mieux aux différents besoins exprimés sur la commune, aucune solution ne faisant à ce jour l'unanimité au sein du conseil municipal.

Le constat que l'on peut faire objectivement, c'est que nous n'avons effectivement à ce jour aucune autre solution à proposer pour les besoins de stationnement toujours plus importants et divers du centre du village et c'est un problème que nous rencontrons également ailleurs dans d'autres quartiers. Nous sommes donc tout à fait conscients de cet état de fait et c'est pourquoi nous avons toléré sous conditions, depuis mon élection en 2014 en tant que maire, et ce, comme je m'y étais engagée lors de la campagne de l'époque, le stationnement sur cette place. En outre, nous travaillons en parallèle pour mettre en place d'autres alternatives, comme par exemple la création d'un espace de stationnement plus grand, mieux adapté, envisagé dans notre projet "cœur de village".

L'autre constat est celui de l'incivilité : certains véhicules sont abusivement stationnés de manière quasi permanente dans cet espace, au point même que certains ont dû être évacués par tractage. Cet espace est trop souvent privilégié pour le stationnement alors que de nombreuses places restent vacantes, quelques pas plus loin, en face du cimetière. Chaque fois qu'un événement doit se dérouler sur la place (carnaval, puces, ...), nous avons du mal à faire évacuer la totalité des véhicules stationnés (batteries vides, information non lue, je m'en foutisme...).

Au vu du nombre important de signataires de cette pétition, des sollicitations orales sur ce sujet, et par respect pour chacune et chacun d'entre-vous, je pense qu'il est temps de clarifier ce sujet jusqu'à la fin de mon mandat : je m'engage donc à le mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Pour celles et ceux qui ont l'habitude de lire nos comptes rendus, je proposerai de mettre aux voix la proposition suivante :

Madame la maire rappelle au conseil que la place a longtemps été utilisée comme parking. L'aménagement qui a été réalisé en 2013 a organisé cet espace comme un lieu dédié aux festivités, marchés et rencontres. Pour autant, il est possible de continuer à tolérer, avec ou sans condition, comme cela est le cas depuis 2014, le stationnement sur cette place, en dehors des événements et en attendant qu'un nouveau parking puisse être proposé pour les besoins importants en terme de stationnement du centre du village : riverains sans garages et leurs invités, participants des activités se déroulant au foyer ou au chai, clientèle et patientèle des commerces et services, fidèles des offices religieux, parents d'élèves, club de randonnées...

Madame la maire propose au conseil de continuer à autoriser le stationnement sur la place jusqu'à la réalisation de ce nouvel équipement. Le sujet pourrait alors être à nouveau réévalué.

Je précise que la décision qui sera appliquée sera celle qui obtiendra la majorité des voix et que chaque élu est libre de voter en son âme et conscience.

Comme je l'ai dit et cela est tout à fait normal : c'est le signe de la bonne santé démocratique qui règne au sein de notre équipe, nous n'avons pas toutes et tous la

même opinion sur cette question et c'est cela qui permet de représenter au mieux les citoyens de Saint Bauzille.

Cela ne me pose aucun problème d'égo si la décision adoptée n'est pas celle que j'aurais prise seule, et cela ne remettra pas en cause la cohésion de notre équipe. C'est notre force que d'accepter nos différences et de nous en remettre au scrutin majoritaire pour adopter des décisions complexes.

Je ne peux donc à ce jour vous dire ce qu'il sera décidé, mais vous tiendrai au courant dès que cette décision sera prise.

Toutefois, et quelle que soit la décision qui sera prise, **nous invitons chacune et chacun à privilégier les places de stationnement qui longent la rue de la mairie** (en face du cimetière notamment) **qui sont très souvent inoccupées** malgré leur parfaite adéquation avec la fonction pour laquelle elles ont été conçues.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez au fonctionnement de notre village et votre implication à travers cette pétition qui fera partie des éléments à prendre en compte dans notre réflexion.

Je profite de cette correspondance pour vous signaler que nous avons eu connaissance que d'autres informations plus ou moins exactes circulent régulièrement sur des projets envisagés ou non par la commune. Succinctement et au vu des retours de quelques questionnements récurrents que j'ai pu avoir, je vous fais un point rapide sur les gros chantiers en cours qui sont :

- la réfection d'une partie de l'école : nous n'en sommes pas à l'étape des plans et du projet définitif, aucun chiffrage exact de l'opération n'a été effectué sur ce projet qui nécessite des études et concertations avec les usagers de ces locaux (enseignants, centre de loisirs...). La commune n'a perdu aucune subvention pour cause de délai sur ce sujet puisqu' aucune demande n'a été et ne sera déposée avant janvier 2023.
- la réalisation de logements sociaux pour les personnes âgées en particulier : le projet est en cours, le permis d'aménager devrait être déposé avant juillet, sera instruit et 8 logements devraient être produits par un bailleur social. (Projet « cœur de village »).
- Aucun projet de lotissement sur Favas n'est envisagé actuellement.
- Aucun projet d'immeuble de 3 ou 4 étages n'est à l'étude sur le centre du village.

Une autre pétition a circulé dont vous avez peut-être eu connaissance et nous a été transmise sans que nous puissions identifier les signataires. Cette pétition visait entre autres, à dénoncer l'attribution inappropriée de logements sociaux par la commune. Je tiens donc à préciser que la commune ne dispose actuellement d'aucun logement social, mais seulement de logements communaux (le montant des loyers est donc librement fixé par la commune, à des tarifs plus élevés que ceux des logements sociaux, et ils sont

simplement attribués selon l'ordre d'arrivée des demandes et la recevabilité des dossiers). A ce jour, aucun logement n'est disponible et nous avons deux demandes très récentes et encore incomplètes en liste d'attente.

Voilà, en espérant avoir répondu à vos questionnements.

En espérant vous rencontrer très prochainement lors des festivités à venir proposées par la commune qui sont une excellente occasion d'échanger de vive voix, notamment sur les sujets communaux.

Très cordialement.

Françoise MATHERON,
Maire.

